



Le Saint-Siège

LETTRE DU PAPE JEAN-PAUL II À L'OCCASION DE LA 166^e ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE L'ÉPISCOPAT POLONAIS

Monsieur le Cardinal Primat,

C'est à vous que j'envoie cette lettre, par laquelle je désire m'adresser d'une manière toute particulière à l'Épiscopat tout entier de Pologne, à tous mes frères bien-aimés, archevêques et évêques qui se réuniront dans les derniers jours de novembre. Je le fais dans le sentiment d'unité qui nous a liés pendant tant d'années, lorsque j'ai participé aux Assemblées plénières de l'Épiscopat de Pologne, aux sessions du Conseil central, ainsi qu'aux réunions des Commissions particulières.

Aujourd'hui, je tiens avant tout à vous remercier de tout ce qu'a représenté pour moi ces vingt années de participation, tout ce que j'y ai acquis et appris. J'en remercie votre Éminence, chacun des archevêques et évêques séparément et en même temps l'Épiscopat tout entier. D'une manière spéciale je désire exprimer une fois de plus mon « Bog zaplao » (que Dieu vous le rende) pour la présence en si grand nombre des évêques polonais le 22 octobre à Rome.

Il convient aussi que je dépose entre les mains du président et de la Conférence tout entière les mandats que j'ai remplis jusqu'ici : présidence de la Commission pour la doctrine catholique, présidence du Conseil scientifique de l'Épiscopat, présidence de la Commission pour l'apostolat des laïcs. J'aurai à cœur d'initier à ces fonctions mes successeurs désignés par l'Assemblée plénière, en leur transmettant la documentation à ce sujet qui se trouve à Cracovie. J'ai toujours considéré et je considère encore comme très importants les travaux de ces deux Commissions, ainsi que ceux du Conseil scientifique. La garantie de la science catholique en Pologne, de son caractère académique et pareillement le jalonnement de la voie pour l'apostolat des laïcs sont, peut-on dire, d'importants éléments de la lutte spirituelle que l'Église mène sous la protection de la Mère de l'Église, siège de Sagesse. Je n'y ajoute qu'un petit travail, à peine commencé, dans le domaine de la culture polonaise et ses caractéristiques chrétiennes. J'ai présenté ce problème

avant les vacances. La discussion en a été projetée pour l'automne. Hélas, je ne peux plus y participer.

En même temps, je remercie les autres Commissions dont j'étais membre, surtout la Commission pastorale.

Il est inutile d'ajouter combien je me recommande aux prières de notre Primat, de l'Épiscopat et de toute l'Église qui est en Pologne. Les tâches qui se dressent actuellement devant moi exigent avant tout la prière. Ce n'est qu'avec son aide qu'elles pourront trouver des solutions. C'est pourquoi, je vous la demande de tout mon cœur. J'accompagne cette expression d'amour et d'estime de la bénédiction que je donne de tout cœur.

Du Vatican, le 21 novembre 1978.

JEAN-PAUL PP. II.

© Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana